



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON CEDEX
AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 21

M

Questionnaire aux candidat(e)s aux élections municipales

Rappel préliminaire : Au cours des 6 dernières années, l'ASPONA a participé à de nombreuses consultations publiques sur des projets d'aménagement ou d'équipement (plages, parkings, ZAC), des documents d'urbanisme au niveau municipal (PLU), intercommunal (SCoT de la CARF), départemental et régional (SRADDET, stratégie de façade maritime), etc. Elle a mobilisé ses adhérents face à la dégradation de certains sites, pour la protection de la nature et de la biodiversité terrestre et marine, pour les mobilités douces, pour la réduction du bruit, pour des projets de quartiers Climat-Air-Energie et plus généralement pour recueillir leurs souhaits en matière de gestion des déchets, d'alimentation et d'agriculture de proximité, de transports collectifs. Elle a aussi organisé 4 rencontres avec les citoyens dans le cadre du Grand débat. Un résumé de ses activités est donné dans le dépliant ci-joint ; le détail de ses prises de position se trouve sur son site (www.aspona.org)

Prénom et nom : Olivier Bettati

Commune : Menton

Si vous êtes élu(e), que comptez-vous faire pour :

1 – Limiter le réchauffement climatique en zone urbaine et supprimer les îlots de chaleur (végétalisation des voies de circulation, traitement des cours d'écoles ou terrains de sport, création de nouveaux espaces verts, replantations, ...)

- Végétalisation en implantant des îlots de verdure pour rafraîchir la ville et purifier l'air en réduisant l'effet Albedo.
- Remplacement des arbres coupés par des essences à feuilles caduques locales donnant suffisamment d'ombre et ne nécessitant pas de taille sévère type acacias, érable marronniers, tamaris.
- Replanter des arbres manquants dans les puits de chaleur exemple les tennis. Invitons les propriétaires de jardin à en faire de même.
- Végétaliser les trottoirs et les rendre perméables à l'eau de pluie ainsi que les cours d'école, les arrières des quais de la gare SNCF et la gare routière.
- Créer et développer une école de paysagiste.

2 – Réduire les émissions de GES (gaz à effet de serre) des immeubles privés et des bâtiments publics (écoles, équipements sportifs et autres) (identification et traitement des « passoires thermiques », isolation des bâtiments et des toits, remplacement des chaudières à fuel par des chaudières à gaz, filtres à particules ...)

- Rénover les logements existants en matière d'isolation thermique.
- Installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.
- Inciter les particuliers grâce à des aides financières à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments privés.
- Favoriser le remplacement des chaudières à fuel par des chaudières à gaz, à condensation et pompes à chaleur, pause de filtre à particules.

3 – Sécuriser et promouvoir les mobilités douces (piétons, personnes à mobilité réduite, vélos non électriques, transports collectifs, véhicules professionnels, ...) en termes d'aménagements et de limitation d'accès ou de vitesse pour les véhicules à moteur ?

- Créer une piste cyclable.
- Implantation grâce aux fonds européens (euromob).
- Service de vélos électriques en location.
- Aménager des raques et des bornes de recharge pour les vélos.
- Créer des parcs relais à l'entrée de la ville qui seront desservis par des navettes électriques circulant dans toute la ville.
- Les navettes desserviront les vallées, le bord de mer, le centre ville. Elles seront gratuites pour les plus de 65 ans.
- Sécuriser les passages piétons en les éclairants.

4 – Engager les activités balnéaires dans la transition écologique et préserver le littoral (zéro plastiques, qualité des eaux de baignade, ports actifs en biodiversité, zéro artificialisation, limitation de certaines pratiques polluantes...)

- Afficher quotidiennement la qualité des eaux de baignade et de l'air grâce à la smart-city qui sera développée dans toute la ville.
- Convertir les ports en ports durables.
- La fin des plastiques jetables au sein des services communaux.
- Encourager les foyers au compostage. Créer des lieux de compostage collectif.
- Mettre en place des dispositifs de consignes.
- Créer une bande végétalisée sur la dalle des salettes.
- Créer des digues poreuses laissant la mer faire son travail et servant de nurseries aux poissons.

Association régie par la loi du 1-7-1901 (site Internet : www.aspona.org – contact : info@aspona.org)

5 – Accroître l'autosuffisance alimentaire de votre commune, **préserver le foncier agricole** (garantir zéro artificialisation, ...) et assurer **l'approvisionnement local et bio** dans la restauration collective (cantines scolaires, EPHAD, hôpital)

- Mettre en place des cantines bio et locales.
- Sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire en réduisant et valorisant les déchets.
- Cuisine centrale en régie municipale.
- Sanctuarisons tous les sentiers de qualités pour le maraîchage. L'ensemble des terrains potentiellement agricoles et fertiles pour favoriser l'autonomie alimentaire bio et locale en développant des partenariats avec terre de liens et agribio06.
- Créer un territoire 100% sans pesticide.
- Créer et développer des maisons du terroir favorisant les produits et savoir faire locaux.
- Favoriser la création de jardins partagés.

6 – Encourager la production d'énergies renouvelables (solaire, thalassothermie, géothermie) dans les bâtiments publics (bureaux, écoles, équipements sportifs ...) et privés (ombrières de parkings, toits et ou terrasses d'immeubles ...) et la maîtrise de la consommation (territoire à énergie positive ...)

- Développement des énergies renouvelables, panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, les parkings...
- Développement des aménagements bio-climatiques.
- Maîtrisons la consommation énergétique pour que Menton devienne une ville à énergie positive.

7 – En tant que futur membre du conseil communautaire de la CARF, comptez-vous :

- assurer un affichage public quotidien (par exemple, sur les panneaux publicitaires) de la qualité de l'air (grâce à une adhésion de la CARF à AtmoSud) et des eaux de baignade ? OUI
- demander l'élargissement de la composition du conseil de développement pour y intégrer des représentants d'associations environnementales ? OUI
- prendre des mesures pour réduire la production de déchets ménagers (compostage collectif des déchets verts, autres ...) ? OUI

8 - Plus précisément, pour Menton, prévoyez-vous de :

- Dénoncer la DSP du camping saint-Michel en raison des défaillances du délégataire, avant fin juin 2020 sans pénalité ? OUI
- Faire procéder à la renaturation du Plateau Saint-Michel ? OUI
- Conserver les plages naturelles sur la Baie Ouest et limiter la circulation des véhicules à moteur en bord de mer ? OUI
- Protéger intégralement les 19 lacets du domaine Cernuschi-Latournerie et abandonner le projet de complexe immobilier (cinéma multiplexe, galerie commerciale, parking, logements) le long du Borrigo ? OUI
- Demander le classement comme « site classé » du Boulevard de Garavan pour ses villas « Belle époque » ? OUI
- Aménager des pistes cyclables d'ici 2026 ? Où et combien de kilomètres ?

OUI desserte du bord de mer (RCM-frontière)

9 - Souhaitez-vous nous faire part d'autres projets?

- Protéger plusieurs sites emblématiques de Menton (le plateau St Michel, les lacets de la tournerie, la colline, le site de l'Annonciade et le classement du boulevard de Garavan en bel époque pour protéger son identité).
- Restaurer un réseau d'eau non potable pour l'utilité de la ville.